



Du nouveau lien nation-armée

cahier de la pensée mili-Terre

Le Chef de bataillon François GONIN

publié le 07/06/2018

L'Armée de Terre dans la société

Le transfert du soutien des armées vers d'autres services du ministère, dont le SGA, a de fait établi un intermédiaire qui n'existait pas entre les armées et la nation. Ce nouveau rôle suppose que l'administration prenne conscience du fait qu'elle tient désormais dans ses mains le moral des troupes.

«Je n'ai pas accepté – je n'accepterai jamais – que le contrat moral qui lie la nation à l'engagement de ses soldats soit ainsi mis à mal» M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, Varcès, le 3 décembre 2013.

Une telle déclaration à l'endroit de ceux qui, depuis plus de deux ans, subissent au quotidien les défaillances du «système» Louvois[1] est plus que bienvenue. Non seulement elle réaffirme l'existence d'un lien moral entre la nation et ses soldats, mais elle lui confère aussi une valeur presque sacrée puisqu'il n'est pas tolérable qu'on lui nuise. Pourtant, elle laisse aussi planer un doute lourd de sens. Certes, c'est bien le paiement de la solde qui a été affecté. Mais sans doute y a-t-il une utilité à le redire: un militaire n'est pas un mercenaire. Et si la solde est un élément matériel indispensable, il ne traduit pas le sens du sacrifice inhérent au métier militaire.

Or, c'est bien cette dimension matérielle qui a occupé la plus grande place dans les débats. La commission de la défense et des forces armées (CDFA) – qui représente la nation – n'a certes pas oublié l'impact de cette situation ubuesque sur le moral des troupes, mais elle s'est concentrée sur les aspects essentiellement financiers et organisationnels du problème. Les différents comptes-rendus des hauts responsables interrogés par cette commission entre mars et juin 2013 en témoignent[2]. Ces préoccupations perdurent de tous côtés. Elles sont légitimes et sans doute nécessaires eu égard au contexte tendu dans lequel ce fiasco intervient.

Mais considérer que le problème sera réglé parce que les soldes seront de nouveau

correctement versées, et pour certains simplement versées, ne revêt qu'un sens pratique. Penser que cela ramènera le statu quo ante est sans doute vrai du point de vue du paiement de la solde. Mais si l'on aborde Louvois avec un regard plus large, on peut s'apercevoir que les situations avant-après seront totalement différentes. En outre, au-delà de tous les motifs légitimes d'inquiétude, de surcoût et de confiance dans le système, Louvois a apporté un éclairage nouveau sur le lien qui unit l'armée, c'est à dire l'ensemble du personnel sous statut militaire, et la nation – qui sera précisée dans quelques lignes. C'est lui le véritable enjeu. Il a été oublié, et il est encore le grand absent des débats alors même qu'il en constitue le cœur.

En effet, prises dans le rythme éreintant des réformes, tel le Titanic dans sa course aveugle, les armées et la nation ont été surprises par la présence d'un intermédiaire inédit auquel il faut donner sa juste place

Car alors qu'à l'origine le lien qui unit l'armée et la nation repose sur le principe de solidarité nationale, il est devenu dans les faits une véritable relation contractuelle. Si cette dernière s'appuie toujours sur la dimension morale du sacrifice du soldat, un nouvel intermédiaire de poids, l'administration, traduit dans les faits l'expression matérielle de la considération de la nation. Une administration qui doit prendre conscience de son nouveau rôle et l'assumer pleinement, faute de quoi aucune réforme ne servira plus à rien.

Le lien armée-nation tel qu'il est mis en valeur aujourd'hui semble reposer sur un archaïsme et ne tient pas encore compte de la récente relation «client-fournisseur»[3] qui s'est imposée dans les faits

À l'origine, la problématique qui sous-tend l'importance de la relation entre la nation et son armée repose sur la notion de solidarité. Celle-ci signifie qu'en cas de danger chaque citoyen participe à la défense de la communauté, ce qui suppose que chacun ait conscience d'appartenir à celle-ci. De Gaulle, évoquant après la Grande Guerre la relation multiséculaire entre la France et son armée, écrivait à ce propos qu'il arrivait parfois «qu'un grand péril rende à la France conscience d'elle-même»[4]. Dans les faits, cette solidarité a été diversement exprimée dans l'histoire et concrètement soutenue par les citoyens jusqu'à la Grande Guerre, comme le rappelle un rapport d'information de la CDFA rendu en 1999[5]. Le terme «armée-nation» – comme il le mentionne aussi – ne date d'ailleurs que de la fin des années 1970. Le but du lien a donc toujours été, il l'est encore, de garantir in fine la participation du peuple en cas de guerre.

Or donner à la nation la conscience d'elle-même, c'est ce que permettait tout particulièrement le service national. La fin de la conscription a provoqué la disparition de ce levier et la problématique de l'adhésion populaire a été posée de nouveau. Le but du rapport de la CDFA de 1999 était justement d'y répondre. Il identifie clairement le double impératif de ne pas couper la nation de son armée et vice versa. C'était il y a quinze ans. Depuis, la professionnalisation a pris forme, une forme mouvante puisque les armées sont en perpétuelle restructuration – elles le sont depuis la disparition du bloc soviétique. Les menaces ont évolué si vite que deux livres blancs en cinq ans ont été jugés nécessaires, alors même qu'ils ont une portée stratégique qui dépasse raisonnablement un tel horizon. Pourtant, ces deux ouvrages de référence réaffirment le principe d'adhésion de la nation

car, en dernier recours, la solidarité nationale serait requise.

Pour conserver cette adhésion, les forces armées rivalisent d'ingéniosité pour s'afficher, se montrer, se faire voir, plus difficilement se faire entendre: la visibilité des armées est devenue la pierre angulaire du lien armée-nation. C'est le principal moyen de lutter contre les risques identifiés dès la fin de la conscription, et cet effort est essentiel. Site Internet dédié, publications, journées portes ouvertes, actions de communication, mise en valeur d'un patrimoine qui porte en lui l'histoire de France, rien n'est négligé, pas même les appels au sens civique à l'adresse d'un peuple qui, s'il est encore capable de faire preuve de solidarité, ne se déplace guère qu'à l'occasion du défilé le jour de la fête nationale et très peu, sinon pas du tout, pour saluer une dernière fois ses héros.

Malgré tous ces efforts, les militaires semblent donc avoir été progressivement mis à l'écart d'une société qui leur est donc au mieux indifférente, «a-militaire», comme l'explique l'ouvrage du Commandant Hugues Esquerre, «Replacer l'armée dans la nation»[6]. Le titre est choisi; il est clair: l'armée est en dehors de la nation. Et la lutte contre cet état de fait est presque à sens unique, jusqu'au terme «armée-nation» qui traduit bien le sens de l'effort: des armées vers la nation. Et cet effort va redoubler du fait des nombreuses manifestations prévues pour commémorer la Grande Guerre.

Il faut donc se rendre à l'évidence: plus de quinze ans après la fin du service national, avec une armée professionnelle – elle le montre suffisamment partout où elle est engagée – et la pensée tacite que la menace d'une guerre sur son sol appartient au passé, le citoyen français s'est détaché de son armée. Bien qu'elle lui rappelle constamment à quel point son adhésion effective est nécessaire et le sera toujours, la solidarité nationale n'est plus qu'un vague concept, une relique qui s'est estompée au profit d'une autre notion beaucoup plus dans l'air du temps: la relation contractuelle sur le modèle «client-fournisseur». Ce contrat-là est plus conforme aux valeurs individualistes: le risque payé, plus besoin de participer. Il est d'ailleurs possible d'en expliquer les termes principaux.

Le contrat moral qui unit la nation à son armée repose sur un échange simple: le sacrifice en contrepartie de la considération et du respect. Il s'exprime dorénavant au travers d'un intermédiaire nouveau, l'administration, dépositaire du lien nation-armée

D'un côté de la relation donc, se trouve le soldat avec, comme vertu cardinale, son sens du sacrifice. Indispensable à sa mission, celui-ci ne repose pas sur l'intérêt matériel: l'argent n'est plus d'aucune utilité au trépassé, et aucune compensation financière ne remplacera jamais la perte de l'être aimé pour les familles endeuillées. Le sacrifice, c'est un geste désintéressé qui puise sa force, selon André Comte-Sponville, dans la conviction que sa vie «ne vaut qu'au service d'autre chose qui la dépasse, ou de quelqu'un d'autre qu'on ne peut abandonner sans se trahir. Ainsi font les héros, et c'est à quoi, une fois qu'ils sont morts, on les reconnaît»[7].

De l'autre côté de la relation se trouve cet «autre» – car ce n'est pas une chose – pour lequel il est prêt à perdre sa vie: la nation française. Cette nation qui procède autant du principe spirituel et de la volonté de vivre ensemble de Renan – pour lequel «une nation est une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore»[8] – que du peuple formant corps, à la souveraineté inaliénable et indivisible de Rousseau. La Constitution lui donne la forme

d'une république indivisible, laïque, démocratique et sociale, souveraine donc libre. Cette nation doit à ses soldats considération et respect[9].

Le contrat prévoit aussi des clauses. L'engagement des soldats est compensé par la garantie que les risques consentis par ces derniers sont couverts, pour eux et leur famille, notamment sous forme de pensions en cas de blessure ou de décès. Le contrat leur accorde aussi une protection juridique particulière pour qu'ils puissent remplir leur mission, en particulier en leur donnant l'autorisation de recourir à la force létale dans ce cadre. Il prévoit enfin une rémunération. Tout cela, fort logiquement dans un État de droit, se voit fixé par la loi, dans le statut général des militaires qui relève du code de la défense.

Auparavant, l'armée assurait elle-même la plupart des fonctions qui avaient trait à l'exécution des clauses du contrat, en particulier le paiement de la solde. De sorte qu'elle formait un microcosme autonome et responsable de son propre soutien autant que de son administration. Aucun intermédiaire ne la séparait de la nation dans la concrétisation matérielle de la relation. Les réformes, dans un but légitime de rationalisation des coûts, ont conduit à transférer cette responsabilité à des organismes à vocation administrative et de soutien – auxquels le terme «administration» se réfère. Le principe est simple: à l'armée l'entraînement, le combat et le sacrifice, à l'administration l'exécution des clauses matérielles. De sorte qu'elle forme maintenant un intermédiaire incontournable. Elle est devenue le dépositaire de ce sens-là du lien – nation-armée – en quelque sorte. La réciproque n'est toutefois pas réalisée: l'armée sert toujours directement la nation.

Dans la nouvelle relation distante «client-fournisseur» qui semble s'être imposée, l'administration participe dorénavant pleinement à matérialiser la considération de la nation et le respect des citoyens. Ces derniers payent leurs impôts et comptent sur elle pour rendre à son fournisseur de défense la part qui lui revient. À première vue, cela semble simple et surtout banal: on pourrait presque évoquer une forme de sous-traitance. Ça ne l'est pourtant pas du tout.

Le respect du contrat moral passe par l'affirmation du rôle nouveau joué par l'administration dans le lien essentiel – mais pas indestructible – qui unit l'armée à la nation; faute de quoi toute réforme sera sans objet

Le terme «contrat» ne traduit en fait qu'imparfaitement la relation qui lie la nation à son armée. D'une part, nation et armée sont indissociables et l'un ne saurait survivre sans l'autre. D'autre part, l'une et l'autre interagissent par le biais des valeurs même qui fondent la république. En effet, si les soldats sont envoyés défendre les intérêts matériels de la nation, qu'ils soient de nature économique ou sécuritaire, ils le font dans le respect des principes moraux reconnus par la France, avec la dignité humaine en clef de voûte, ainsi que le souligne le Général Benoît Royal[10]. Leur éthique participe ainsi directement à traduire et exprimer ces valeurs dans les faits, moyen efficace de s'opposer à la violence sans limites selon le Général Jean-René Bachelet[11]. Et l'exemplarité de leur comportement face à l'adversité ne laisse pas leurs concitoyens indifférents. Par un subtil jeu de miroir, les premiers renvoient aux seconds l'image idéalisée de la nation telle qu'elle devrait être et, pour ainsi dire, force leur respect. La confiance que les Français portent à leur armée n'a ainsi jamais été aussi élevée, puisqu'elle atteignait en juillet dernier un degré d'opinion favorable de 91%[12] selon un sondage IFOP. Cette représentation est sans doute celle qui caractérise le mieux le lien humain qui sous-tend

l'acceptation du sacrifice. Elle relève d'un cercle vertueux immatériel qui a besoin d'être sans cesse nourri.

Dans ce cadre, l'administration agit tel un levier. Car de la qualité de son travail dépend largement le moral des troupes, et elle favorise soit les comportements vertueux, soit les dérapages qui nuisent à l'image des armées. Au travers de son action de soutien, elle participe à son tour au cercle vertueux mais de façon unidirectionnelle car, œuvrant dans l'ombre pour les soldats, elle ne renvoie aucune image particulière au peuple. C'est pourquoi l'administration a aujourd'hui tant d'importance en termes de lien nation-armée. Louvois a ainsi clairement montré qu'un défaut de soutien matériel implique une dégradation des comportements. Ce fut de ce point de vue une situation extrême – dont les conséquences sociales pour ceux qui ont été les plus touchés ne sont pas encore bien connues – qui a motivé des réactions légitimes car en partie désespérées. Dans ce contexte tendu de réformes qui s'enchaînent, l'attention des militaires risque désormais d'être exacerbée et d'autres réactions – moins légitimes celles-là – pourraient nuire à l'excellente image des armées.

Or, si cette administration venait à son tour à se couper de ceux qu'elle sert – si elle devait en arriver au point de se servir elle-même avant de les servir – le cercle vertueux serait rompu. Faute d'un soutien matériel qui exprime aussi la considération et le respect qui leurs sont dus, où puiseront-ils la force de l'exemple? Si l'image qui leur est donnée de voir les confine dans un sentiment légitime d'abandon, quelle sera alors celle qu'ils renverront? Si le miroir des valeurs se brise, nation et armée se retrouveront alors dans la situation nietzschéenne de n'avoir qu'un abîme sans fond à regarder^[13]. Si demain plus personne ne montre que le don est possible et qu'il a un sens, s'il n'y a plus, des deux côtés du lien, qu'un abîme béant, qui arrêtera la folie? Qui fera demain rempart à la violence aveugle, celle contre laquelle, précisément, le soldat français lutte au péril de sa vie? Les soldats d'aujourd'hui montrent l'exemple: ils n'ont pas cessé de risquer leur vie et de se sacrifier quand bien même le respect et la considération s'exprimaient moins et parfois ne s'exprimait plus. Mais s'ils ne se sentent plus soutenus comme ils le devraient, combien de temps s'écoulera avant que cette communauté-là soit remplacée par une autre, qui s'inquiétera moins des principes mais sans doute plus de la solde?

Voilà le véritable enjeu qu'a révélé Louvois. Il procède du nouveau lien qui s'est institué sournoisement entre la nation et son armée. La nouvelle répartition des tâches doit permettre de rationaliser le coût d'une défense encore nécessaire. Elle ne doit pas conduire à dégrader, faute d'efficacité, l'image idéalisée que les soldats renvoient à leurs compatriotes comme aux autres nations. Car si le concept de nation tend de nos jours à s'estomper sous l'effet de la remise en cause de la citoyenneté^[14] – sans doute pour demain donner naissance à un ensemble plus grand – l'impératif de défense, quant à lui, reste le même. Et les mêmes mécanismes joueront à une échelle différente pour une communauté différente. Peu importe la forme que prendra cette dernière, elle aura toujours besoin d'avoir conscience d'elle-même. De même qu'elle aura toujours besoin de soldats respectueux des valeurs qui l'auront fondée et qui feront tout pour qu'elle ne les oublie pas – à l'instar des soldats français aujourd'hui.

[1] LOGiciel Unique à Vocation Interarmées de la Solde. Le terme Louvois sera employé seul pour désigner l'ensemble du système, parfois dénommé «écosystème» Louvois.

[2] Comptes-rendus consultable sur le site de l'Assemblée: <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/13-14/index.asp>

[3] Ce terme est directement issu du vocabulaire en usage dans le cadre des réformes, il rend bien compte de l'éloignement qui, après avoir coupé l'armée de sa nation, la sépare désormais de son soutien.

[4] De Gaulle, Charles, «La France et son armée», du recueil «Le fil de l'épée et autres récits», Plon, Paris, éd. 1999, p. 335

[5] Rapport d'information n°1384, consultable en ligne à : <http://www.assemblee-nationale.fr/11/pdf/rap-info/i1384.pdf>

[6] Esquerre, Hugues, «Replacer l'armée dans la nation», Économica, Paris, 2012.

[7] Comte-Sponville, André, «Dictionnaire philosophique», PUF, Paris, 2001, article «sacrifice», p. 517.

[8] Renan, Ernest, «Qu'est ce qu'une nation», Flammarion, Paris, éd. 2011, p. 75.

[9] Article L4111-1 du code de la défense: «L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la nation».

[10] Royal, Benoît, «L'éthique du soldat français – la conviction d'humanité», Économica, Paris, 2011.

[11] Bachelet, Jean-René, «Pour une éthique du métier des armes – vaincre la violence», Vuibert – espace éthique, Paris, 2006.

[12] Sondage IFOP disponible au téléchargement à : http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2292

[13] Nietzsche, Friedrich, «Par-delà le bien et le mal», Flammarion, Paris, éd. 2000.

[14] Schnapper, Dominique, «La démocratie providentielle – essai sur l'égalité contemporaine», Gallimard, Paris, 2002.

Issu de l'École militaire interarmes et lauréat du concours de l'École de guerre 2011, le Chef de bataillon François GONIN suit actuellement une formation en langue arabe à l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Titre : le Chef de bataillon François GONIN

Auteur(s) : le Chef de bataillon François GONIN

Date de parution 01/06/2018
